

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 13 (1956)
Heft: 9

Rubrik: Échos de Macolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Règlement

pour l'attribution du challenge Général Guisan

1. Le challenge mis à la disposition de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport par le Général Henri Guisan doit contribuer à encourager la pratique des courses d'orientation dans le cadre de l'instruction préparatoire (I. P.).

La mise en compétition de ce challenge successivement en Suisse italienne, en Suisse romande et en Suisse alémanique doit, en outre, favoriser la compréhension réciproque et l'amitié confédérale par delà les frontières linguistiques.

2. Le challenge sera disputé successivement comme suit :
 - La première année à l'occasion de la course cantonale tessinoise d'orientation ;
 - La deuxième année à l'occasion d'une course d'orientation d'un canton suisse alémanique ;
 - La troisième année à l'occasion d'une course d'orientation d'un canton de la Suisse romande ;
 - La quatrième année à l'occasion d'une course d'orientation d'un canton suisse alémanique, et ainsi de suite.

3. Le challenge sera disputé dans la catégorie «Instruction préparatoire».

1 chef d'équipe } tous en âge d'instruction préparatoire
3 coureurs }
4 jeunes gens

Dans les cantons subdivisant cette catégorie, le challenge sera attribué à la catégorie comprenant les classes d'âge les plus anciennes. Les équipes d'autres cantons qui comptent également des classes d'âge plus jeunes doivent être admises dans cette catégorie.

4. La longueur du parcours et le nombre de postes de contrôle sont, chaque fois, fixés par les dispositions cantonales.
5. Les équipes d'autres cantons formées totalement ou partiellement de jeunes gens qui n'ont pas encore atteint l'âge minimum conformément à la législation scolaire du canton organisateur, sont admises, pour autant que les jeunes gens en question soient reconnus comme élève de l'instruction préparatoire dans leur canton de domicile.
6. Le challenge sera attribué définitivement au groupement I. P. dont les équipes, selon chiffre 3, l'auront gagné trois fois successivement.
7. La remise du challenge aux divers cantons entrant en considération s'effectuera au début de chaque année sur la base des desiderata qui seront soumis, sur sa demande, à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport et en tenant compte d'une répartition régulière entre les divers cantons.

Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

Le directeur :
sig. A. Kaech

Macolin, le 2 juillet 1956.

Approuvé par :
Le Général Guisan.

Signalons encore que les « Editions de l'Acropole », à Paris, viennent de faire paraître une intéressante brochure intitulée « La nourriture de l'athlète ». Ce fascicule peut rendre d'innombrables services aux sportifs comme aux entraîneurs. René Jelmi.

De bien agréables visiteurs !

Ce furent nos amis fribourgeois de l'I. P. avec, à leur tête, Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Ducotterd, chef de la Direction militaire, accompagné de M. Hans Kaltenrieder, chef du Bureau I. P. que nous avons été heureux de retrouver avec une santé nettement améliorée, de M. Pillonel, inspecteur scolaire de la Broye, de MM. Henri Kohly et Germain Thier-rin, respectivement secrétaire-caissier de la Direction militaire et chef de district de la Broye. Par une journée délicieusement ensoleillée nous eûmes l'honneur de leur faire visiter toutes nos installations et de parler avec eux des problèmes intéressant plus particulièrement l'I. P. fribourgeoise.

Week-end Macolin

Vingt des 50 heureux bénéficiaires du week-end gratuit offert par les Editions Pierre Boillat aux premiers souscripteurs de l'ouvrage «Macolin» étaient les hôtes de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, les samedi et dimanche 22 et 23 septembre derniers. Après avoir été salués par Mlle Ackermann au nom de la Direction de l'E.F.G.S., dames et messieurs, suisses alémaniques, romands et tessinois ont fait le «tour du propriétaire» sous la conduite du trio: auteur, éditeur et imprimeur avant de regagner les confortables pavillons de l'A.N.E.P. qui les accueillirent pendant leur bref séjour sur la colline biennoise. Une sympathique soirée dansante organisée à l'Hôtel Bellevue permit à ces hôtes d'un jour de faire plus ample connaissance avec la population de Macolin, également conviée à cette réjouissance. La journée du dimanche qui débuta par les cultes catholique et protestant, célébrés dans les chapelles de Macolin, se poursuivit par des parties de football, de handball, ainsi que par des démonstrations d'athlétisme par un groupe de jeunes athlètes sur le stade de la «Fin du monde».

Belles journées de propagande, en réalité, pour notre Institut national de gymnastique et de sport pour lesquelles il convient de remercier et de féliciter les Editions Pierre Boillat.

Tableau des cours d'école français · Hiver 1956/57

Cours No	Date	Nombre de jours	Genre de cours
29	8—13. 10	6	Cours féd. de moniteurs, instr. de base (séminaristes)
32	25—27. 10	3	Cours féd. de moniteurs, instruction de base I B
35	26. 11—1. 12	6	Cours féd. de moniteurs, instr. de base I (entraînement d'hiver)
38	17—22. 12	6	Cours féd. de moniteurs, instruction de ski I
40	26—31. 12	6	Cours féd. de moniteurs, instruction de ski I
1	7—12. 1	6	Cours féd. de moniteurs, instruction de ski I
2	14—19. 1	6	Cours féd. de moniteurs, instruction de ski I
4	27—30. 1	4	Cours féd. de moniteurs, instruction de ski II
6	21—23. 2	3	Cours central pour instructeurs et directeurs des cours cantonaux de répétition
8	18—23. 3	6	Cours féd. de moniteurs, instruction de base I
—	17. 1—5. 10	8 mois	Cours de maîtres et maîtresses de sport